

Fiche Métier

Parole de pro
Stéphane, infirmier

« Quand on choisit d'être infirmier, c'est parce qu'on a envie d'aider et de soigner les gens. Il faut aimer les contacts et savoir prendre le temps d'écouter les patients. Dans mon service, nous accueillons des patients qui viennent effectuer un bilan endocrinien. Nous accueillons aussi des patients hospitalisés en urgence. Notre rôle est multiple : nous devons tout d'abord les accueillir et les installer, leur expliquer le déroulement de leur séjour et répondre à leurs questions. Puis nous réalisons des prélèvements en vue des examens (bilan sanguin, analyse d'urine, pose de cathéters...) ou nous les préparons à d'autres examens (radiologiques, etc.). Nous participons aussi aux visites avec le médecin. Au moment de leur sortie, nous devons prévoir la suite de leur prise en charge. Notre fonction pédagogique est importante ; par exemple avec des patients diabétiques, nous leur expliquons comment effectuer leur glycémie sur le doigt et leur injection d'insuline. Nous sommes parfois face à des maladies très complexes, ce qui nous demande une certaine connaissance : c'est intéressant ! Nous travaillons en équipe avec le corps médical, les autres infirmiers et les aides-soignants que nous supervisons. »

INFIRMIER(E)

Les principales activités

L'infirmier réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Il agit, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : entretiens avec le patient et sa famille, éducation thérapeutique, préparation et distribution de médicaments, soins de nature technique (pansements, prélèvements, prise de tension, injections...). Il participe à la rédaction et la mise à jour du dossier du malade, ainsi qu'à l'information et à l'accompagnement du patient et de son entourage. Il travaille en étroite relation avec le corps médical et encadre parfois une équipe d'aides-soignants. Il transmet par écrit ou par oral les informations relatives aux patients pour garantir le suivi des malades, dans les meilleures conditions. L'infirmier peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés. Le métier d'infirmier s'exerce aussi à l'hôpital, en clinique ou en ville. Le métier d'infirmier est extrêmement varié : l'infirmier peut être amené à travailler de façon plutôt « solitaire » (infirmier à domicile) ou en équipe (infirmier en service hospitalier). Il peut exercer un métier très technique (service de réanimation), ou très relationnel (service de psychiatrie). Il peut prendre en charge des patients au long cours, avec lesquels il noue des relations très proches (patients âgés, patients dialysés par exemple). Il peut aussi, s'il le souhaite, s'inscrire dans la « réserve sanitaire » : il est alors appelé à intervenir sur des zones touchées par des catastrophes pour apporter les premiers soins.

Les compétences et qualités nécessaires

L'infirmier doit être en mesure de créer une relation de confiance avec le patient et son entourage. Il peut être en contact avec des personnes agitées, des personnes angoissées, choquées, il doit pouvoir créer un lien, une communication avec chacun d'entre eux, qu'il prend en charge de façon globale et individualisée. L'infirmier doit être particulièrement rigoureux, à la fois dans le respect des prescriptions médicales, des règles d'hygiène, des transmissions d'information. L'infirmier doit savoir recueillir et transmettre les informations adaptées pour que le malade soit bien soigné et bien informé. Même lorsqu'il travaille seul, il est donc toujours à l'écoute des autres professionnels de santé qui interviennent auprès du malade. Il peut être amené à organiser le travail des aides-soignants placés sous sa responsabilité. Une grande résistance physique et psychologique est indispensable pour exercer cette profession.

Institut des formations Paramédicales

Mary Thieullent
Le Havre

Coordonnées

28 rue Foubert, 76600 le Havre
02.32.73.38.30
sec.ifp@ch-havre.fr

Présentation

Implanté dans le centre de la ville du Havre, l'Institut des formations paramédicales Mary Thieullent, est facilement accessible par les transports en commun.

Lieu de formation et de vie, l'Institut prépare plus de 600 étudiants aux formations en soins infirmiers, aide-soignante et auxiliaire de puériculture. Il assure également les préparations à ces concours et le développement des compétences des professionnels de santé.

L'Institut offre un cadre de formation agréable de par ses locaux et ses ressources pédagogiques : une équipe de 50 personnes, de nombreux intervenants extérieurs, un amphithéâtre de 300 places, des salles de cours et de travaux dirigés et des salles de simulation. Il dispose également de deux salles informatiques avec accès internet, un centre de documentation très fourni, deux cafétérias et une salle de restauration.

NOTRE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Au sein de nos locaux, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) vous propose une formation qui se déroule sur 6 semestres (3 années) et permet l'obtention d'un diplôme d'état et d'un grade de licence.

Votre formation sera construite par alternance entre des temps de formation théorique réalisés à l'institut et des temps de formation clinique réalisés sur les lieux où sont réalisées des activités de soins. Vous découvrirez et serez accompagné dans l'apprentissage des soins de courte durée (médecine, chirurgie, urgences, pédiatrie...), des soins en santé mentale et en psychiatrie, de longue durée et des soins de suite et de réadaptation, ainsi que dans les soins individuels et collectifs sur des lieux de vie (crèche, cabinet libéral...).

Notre pédagogie s'appuie sur le référentiel national de formation qui comporte des unités d'enseignement (UE) vous permettant d'acquérir les savoirs nécessaires à l'exercice de la profession : sciences humaines et droit, sciences biologiques et médicales, sciences et techniques infirmières, anglais et méthodes de travail. En partenariat avec l'université de médecine de Rouen, vous bénéficierez d'enseignements sous la forme de cours magistraux ou enregistrés, de travaux dirigés, travaux personnels et travaux pratiques dans des salles de simulation.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT A LA SÉLECTION

L'institut des formations paramédicales Mary Thieullent propose de vous accompagner dans votre admission à la formation en soins infirmiers selon deux formules : Parcoursup (pour tous les bacheliers) et formation professionnelle continue (expérience professionnelle supérieure à trois ans). Découvrez nos offres sur internet www.ch-havre.fr et contactez-nous pour plus d'informations.